

Cadec : la caisse qui a bon fond vient être créditée d'excellents résultats

Après quinze mois d'activité, la stratégie de relance paye. Effaçant les années noires et faisant repartir les bases saines un outil essentiel à l'économie corse. Qui mérite qu'on lui porte intérêt

1982, lorsque la Caisse de développement de la Corse est créée sur l'île - comme dans les autres régions - elle a pour objectif de financer les PME. A l'époque, un seul acteur, l'Etat. Dix ans plus tard, c'est l'Etat aux enfers. Avec deux années en 1994 et 1995. D'une part, l'absence de ressource chèrement gagnée, présentant une marge faible, et d'autre part, du fait de choix de développement qui se sont avérés peu adaptés. Il est facile de jeter la pierre à l'Etat. En 1995, la Cadec et sa filiale cessent tout financement. C'est un encours de crédit qui continue d'être remboursé. En 1997, la nouvelle direction de François Dominici distribue la nouvelle donne. Payante. C'est ce jour-là que le bilan dressé, hier matin, par le président du conseil d'administration, accompagné du directeur général, François Dominici, est remis à jour.

remboursée

Après quinze mois d'activité, et après quelques années de recouvrement, la filiale a effacé l'image négative et de risque qui pesait sur les emprunts accordés dans la dernière année. En 1994, trop injustement décriés, les emprunts de François Dominici. Près de 100 millions de dette ont été remboursés en 1995. Aujourd'hui, la gestion efficace et prévoyante, la relance effectuée par la Cadec, ont permis au développement de la Corse d'être financé.



François Dominici et Alex Vinciguerra ont décrypté les éléments qui expliquent aujourd'hui la bonne santé de la Cadec et de sa filiale Corsabail. (Photo Pierre-Antoine Fournil)

Après avoir disséqué les principaux freins à l'essor des entreprises corses, les responsables de la Cadec en ont tiré deux enseignements.

D'abord, le constat que les sociétés insulaires, malgré la qualité de leurs compétences sociales, présentaient un potentiel d'investissement n'étant que très modérément couvert par le crédit bancaire. Ils y ont donc apporté une réponse avec l'instauration - en janvier 2011 - des avances remboursables dont ils obtiennent la bonification à taux zéro par la CTC. Cette dernière ayant répondu à la problématique. Un an après, l'effet levier peut être jugé : un euro mobilisé par la Cadec génère trois euros libérés par les banques et six euros investis.

Leur dossier de la Cadec résidant dans leur simplicité, plus d'une centaine d'entreprises corses ont bénéficié en six mois de six millions d'euros. Autre avantage non négligeable : l'opportunité d'éviter le fameux dégrèvement d'office.

Au-delà des deux métiers de la Cadec - financer l'économie insulaire et gérer les deniers consacrés au développement de cette dernière - la Caisse a également su faire reconnaître sa capacité d'ingénierie. De sorte qu'elle a été sollicitée par le conseil exécutif de l'assemblée de Corse qui l'a donc chargée de deux missions d'études. « Sur l'optimisation de la mise en œuvre des fonds européens au profit des PME/TPE de l'île. Et sur l'émission par la CTC d'un emprunt obligatoire permettant la constitution d'un nouveau fonds d'intervention en faveur des entreprises de l'île ».

19 M€ engagés

Après quinze mois d'activité, quelques chiffres donnent une idée du travail accompli : 196 projets d'investissement (tous secteurs confondus) ; 19 millions d'euros engagés ; 68 millions d'euros de financement bancaire levés ; 117 millions d'euros d'investissements générés ; 291 emplois créés et 1 915 consolidés. Les idées sont nombreuses, variées et innovantes. « Nous avons demandé une extension de notre agrément bancaire afin de pouvoir financer

l'Adec et les CCI, nous plançons également sur un meilleur accompagnement de la transmission d'entreprise et de l'innovation ». Sans oublier, une collaboration fructueuse avec la Capa, le conseil général de la Corse-du-Sud et l'Office de l'environnement de la Corse.

Modèle existant

Quid pour finir du rôle que pourrait jouer la Caisse après l'annonce faite par le nouveau président de la République d'une redéfinition du soutien à l'investissement des PME/TPE ? « Nous sommes persuadés qu'en Corse, le modèle recherché existe déjà. Contrairement aux modèles centralisés nationaux, notre place originale d'assembleur public-privé des politiques de soutien à l'investissement, est mieux adaptée à la réalité insulaire. La proximité, l'implication et la rigueur demeurent des atouts de taille pour rapprocher les fonds publics et l'épargne locale de l'investissement productif en Corse », convainc François Dominici.

L'un des meilleurs arguments de la Cadec ? Une ligne dont elle ne dévie pas. Consistant à accompagner les entreprises de l'île qui apportent une valeur ajoutée au territoire insulaire. Quantifiable.

A.-C. CHABANON
achabanon@corsematin.com

(1) Les actionnaires de la Cadec sont aujourd'hui : la CTC, la Caisse